

Image not found or type unknown



Rachat de soulte en couple

Par **Hervio**, le **18/01/2013** à **11:01**

Bonjour,

Ma compagne et moi (PACS) venons de faire un rachat de soulte auprès de mes 2 soeurs pour une maison - 1/3 soeur1, 1/3 soeur2, 1/3 moi.

Pour ce faire nous avons contracté un prêt ensemble.

Aujourd'hui ma compagne est donc propriétaire de 33% du bien immo en question. Je possède le reste.

Que puis je faire à moindre frais pour que nous possédions tous les deux 50% ?

Merci!